

saïd Djellab l'a annoncé depuis Bordj Bou-Arréridj

Une loi pour encourager la grande distribution



Saïd Djellab, ministre du Commerce. ©D. R.

“Je compte présenter un projet pour encourager la grande distribution et la création de centrales d’achat. Donc, nous allons travailler sur cet axe pour organiser les marchés”, a soutenu le ministre du Commerce.

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a effectué, avant-hier, une visite de travail et d’inspection dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj. Il s’est rendu dans plusieurs unités de production dans la zone industrielle. Le ministre a déclaré, lors d’un point de presse, pour ce qui concerne la protection de la production nationale que l’instauration du droit additionnel provisoire de sauvegarde sera appliquée aux importations de certains produits finis qui sont actuellement soumis à la suspension provisoire à l’importation. “Nous allons travailler pour décourager l’importation des produits finis existants en Algérie et pour encourager la production nationale”, a souligné le ministre. “Il n’y aura pas de produits interdits puisque tous les produits interdits à l’importation auparavant, nous allons les verser dans le droit additionnel, c’est-à-dire ils seront découragés par des taxes allant de 30 à 200% avec l’objectif de protéger et d’encourager la production nationale. Je compte présenter un projet pour encourager la grande distribution et la création de centrales d’achat. Donc, nous allons travailler sur cet axe pour organiser les marchés”, a soutenu

M. Djellab au cours de sa visite. À cet effet, le ministre du commerce n’a pas manqué d’annoncer en marge de sa visite que son département active dans le cadre des dernières instructions du président de la République pour encourager la production locale : la transformation, l’exportation et la distribution des produits sur le marché national qui connaît une véritable anarchie tout en insistant sur la nécessité d’une révision

administrative et des mesures d'accompagnement. Le ministre a rappelé que son département, après l'écoute de tous ses partenaires, est en train d'élaborer une stratégie quinquennale (2019-2023) qui sera lancée d'ici à la fin octobre et qui va donner toutes les mesures qui vont accompagner toutes les réformes dans tous les domaines (transformation, soutien à l'exportation, etc.). "Il y aura des réponses à toutes les questions", dira le ministre qui annonce aussi l'instauration de primes à l'exportation. Dans le même contexte, M. Djellab annonce la recherche d'autres marchés extérieurs en dehors des hydrocarbures. "Nous allons organiser, la semaine prochaine, une manifestation économique à Washington pour l'accès au marché américain, une autre en Belgique pour placer nos produits en Europe et une en Mauritanie pour l'Afrique", ajoute le ministre. Par ailleurs, le premier responsable du secteur a affirmé que la modernisation de l'outil de production nationale est un facteur déterminant dans la maîtrise de la promotion du produit national et le moyen de faire face à la concurrence étrangère. "La véritable relance du produit national est tributaire du degré d'engagement des opérateurs économiques et industriels à combler les besoins nationaux de produits compétitifs et de qualité", a indiqué M. Djellab. Concernant l'importation, le ministre a annoncé que l'Algérie arrive à maîtriser les importations qui se stabilisent aux alentours de 45 à 46 milliards. Pour lutter contre la contrefaçon, le ministre a rappelé que la nouvelle loi adoptée dernièrement donne le droit au ministère du Commerce de saisir la marchandise contrefaite sur le marché. "On est en train de préparer un guide de vulgarisation des nouvelles prérogatives du ministère du Commerce en matière de contrefaçon et de l'informel", précise le ministre. Pour le citoyen bordjien, cette visite reste insignifiante. En effet, si l'on se réfère au programme, les points visités, toujours les mêmes, laissent à penser que les responsables ne sont pas prêts à voir la réalité du terrain et surtout le pouvoir d'achat du citoyen.

Chabane BOUARISSA